

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS

déposé à la séance du 3 juin 2019

En vertu de l'article 176.2.2 du code municipal, je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année financière terminée le 31 décembre 2018.

1- FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

1.1 **L'actif du fonds d'administration**, totalisait la somme de 1 949 459\$.

1.2 **Le passif du même fonds**, se chiffrait à 2 634 209\$.

1.3 **Le fonds de roulement** affichait un solde non engagé de 17 692\$.

1.4 **Le bilan** démontre des actifs immobilisés de 12 747 353\$.

2- LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Selon l'avis de notre comptable professionnel agréé, nos états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Siméon au 31 décembre 2018.

3. RÉALISATION 2018:

- Achat d'une nouvelle rétrocaveuse
- Mise en fonction du programme SAUVÉR qui consiste à l'installation de 2 bornes de recharge et l'achat d'un véhicule électrique.
- Réalisation du cénotaphe
- Réaménagement du terrain de balle
- Installation d'un nouveau système de chauffage au centre des loisirs de Baie-des-Rochers
- Camping : amélioration du service internet au camping et achat de 20 nouveaux foyers.
- Achat d'un panneau radar pour sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse dans le village
- Mandat accordé à une firme pour relever les travaux s'imposant aux sentiers de BDR en vue de soumettre notre demande de subvention.
- Notre programme de prêt pour les installations sanitaires est toujours en vigueur.

Sylvain Tremblay, maire